

Le clandestin n'a que 20 € pour sa journée ? Il met le feu à la maison, 1 mort !

écrit par Denise | 4 septembre 2023



Une cinquantaine de pompiers ont été déployés pour l'incendie du pavillon d'un dentiste de Mantes-la-Ville (Yvelines).
(©Renaud Vilafranca)



Une cinquantaine de pompiers ont été déployés pour l'incendie du pavillon d'un dentiste de Mantes-la-Ville (Yvelines).
(©Renaud Vilafranca)

C'est un couple d'octogénaires qui hébergeait l'assassin. Ma foi, il vaut mieux que ce soit des complices de l'immigration clandestine qui y laissent leur peau que nos jeunes violés, assassinés... Hélas l'un n'empêche pas l'autre. Et je ne suis pas sûre que les cas finalement assez nombreux où les clandestins tuent leurs hébergeurs/bienfaiteurs dissuadent les autres de se lancer... Tant pis pour eux. Mais aussi tant pis pour nos jeunes assassinés par des clandestins attirés par la perspective de trouver des gogos...

Non seulement les imbéciles hébergeaient le clandestin mais ils lui donnaient en plus 20 € par jour. Soit 600 € par mois... pour ne rien faire ! Combien de Français travailleurs qui tirent le diable par la queue les auraient mérités, ces 600 € ?

Christine Tasin

Un migrant a mis le feu au logement d'un couple qui

l'hébergeait gratuitement, et lui versait 20 euros par jour. Ce dernier a reconnu les faits, avant d'être déféré ce vendredi 1er septembre au tribunal de Versailles pour sa mise en examen.

C'est une histoire dramatique. Un homme de nationalité roumaine a incendié le pavillon d'un couple d'octogénaires provoquant la mort de la femme, [révèle le site Actu.fr](#). Les personnes âgées hébergeaient gratuitement le migrant, qui recevait 20 euros par jour de la part du couple. Le jour du drame, mercredi 30 août à Mantes-la-Ville (78), l'individu a demandé plus d'argent. Le propriétaire a refusé. Contrarié, le suspect a aspergé de l'alcool à brûler dans une ancienne salle d'attente, réaménagée en chambre pour le loger, avant d'y mettre le feu.

Une femme de 87 ans décédée

Malheureusement, la femme de 87 ans qui était malade et alitée n'a pas pu s'échapper contrairement à son mari qui exerçait encore la profession de dentiste à 84 ans. Son cabinet se situait au rez-de-chaussée, lui permettant de sortir rapidement. Le suspect a reconnu avoir déclenché l'incendie dans le pavillon. Des témoins interrogés par Actu.fr confient avoir entendu des éclats de voix provenant de devant le pavillon. « La version du mis en cause correspond en tout point à celle livrée par la victime », précise une source proche du dossier au site d'actualité.

Une information judiciaire pour « homicide volontaire » a été ouverte. Le suspect a été déféré ce vendredi 1er septembre au tribunal de Versailles pour sa mise en examen. Le parquet devait demander son placement en détention provisoire.

<https://www.valeursactuelles.com/faits-divers/mantes-la-ville-78-un-migrant-heberge-gratuitement-incendie-le-pavillon-dun-couple-et-provoque-la-mort-dune-octogenaire>